



Pour la Fonction publique, nos conditions de travail et de vie, Agissons le jeudi 3 avril 2025 !

APPEL — MONTREUIL, LE 24 MARS 2025

DE L'ARGENT, il y en a bel et bien !

Ainsi, les 27 pays membres de l'Union européenne ont annoncé la mobilisation de 800 milliards d'euros au nom d'une prétendue économie de guerre.

En ce qui concerne la France, les dépenses militaires seraient doublées et passeraient de 50 à 100 milliards d'euros.

Toujours au nom d'une prétendue économie de guerre, celles et ceux qui gouvernent, serviteurs zélés du capital, entendent mener une guerre sociale contre le monde du travail, organiser une purge budgétaire, dégrader nos conditions de travail et de vie.

Par une autre appropriation des richesses produites par le monde du travail, par des lois de finances et de financement de la Sécurité sociale construites sur d'autres bases, il est possible de financer les services publics, les politiques publiques et la fonction publique.

Oui, il y a urgence à reconquérir et développer des services publics au service de la mise en œuvre d'une nouvelle logique de développement devant permettre aux générations d'aujourd'hui et de demain de satisfaire leurs besoins.

En décrétant l'urgence et au moyen d'une loi de finances rectificative, il est possible de rétablir la rémunération versée aux agent·es qui sont confronté·es à la maladie à une hauteur de 100 % ; de mettre fin au jour de carence ; de rétablir le versement de la Garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA).

Comme il est possible de mettre fin au gel interminable de la valeur du point d'indice. L'UFSE-CGT demande qu'il soit immédiatement revalorisé d'au moins 10 %, de l'indexer sur l'inflation, de cesser la smicardisation des grilles indiciaires qui doivent être reconstruites, d'imposer l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes.

Force est de constater que l'on veut nous faire travailler toujours plus en nous payant toujours moins.

À l'opposé de telles évolutions, l'UFSE-CGT propose une réduction du temps de travail tout au long de la vie devant aussi permettre à toutes et tous de travailler avec :

- Les 60 ans et les 32 heures,
- Un plan pluriannuel de recrutement d'emplois d'agent·es fonctionnaires,

— un plan de titularisation des agent·es non titulaires.

La contre-réforme des régimes de retraite doit être abrogée ! Pour une immense majorité des salarié·es et des citoyen·nes, la retraite à 64 ans et plus, c'est NON !

L'Union fédérale des syndicats de l'État, la fédération des services publics, la fédération de la santé et de l'action sociale ont refusé de siéger lors de la réunion sur la retraite proposée par la Direction générale de l'administration et de la fonction publique, le mercredi 19 mars dernier. Ce même jour, les organisations de la CGT ont décidé de ne plus participer au "conclave" sur les retraites.

Il y a urgence à agir pour imposer d'autres choix et gagner sur nos revendications alors que le Gouvernement vient d'annuler 9,1 milliards d'euros de crédits pour les dépenses de l'État et de la Sécurité sociale.

Un gouvernement qui confirme tout autant sa volonté de poursuivre le gel de la valeur du point d'indice, de ne pas rétablir le versement de la GIPA, de maintenir au moins une journée de carence, de ne pas rétablir le 100 % du congé maladie ordinaire.

Dans un tel contexte, les organisations syndicales CGT, UNSA, FSU, Solidaires de la Fonction publique appellent les agent·es publics à une journée d'actions.

L'UFSE-CGT appelle les personnels à s'inscrire, massivement et dans l'unité la plus large, dans cette première journée d'actions et de mobilisations par tout moyen y compris la grève.

L'UFSE-CGT apporte son soutien aux mobilisations en cours dans différents secteurs professionnels qu'il s'agisse de la protection judiciaire de la jeunesse, des agent·es de la petite enfance, de l'Office français de la biodiversité, du social, du médico-social, des ATSEM, de France Travail, de l'enseignement supérieur et de la recherche pour ne citer que quelques exemples.

L'Union fédérale des syndicats de l'Etat CGT a déposé un préavis de grève du 13 mars au 31 mai 2025.